

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

1. Renseignements sur le véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	Numéro de plaque
---	------------------

2. Renseignements sur le certificat de reconnaissance à annuler

Veuillez cocher la case qui correspond à votre situation.

Règlement sur les véhicules d'urgence et les véhicules munis de feux jaunes clignotants ou pivotants

Numéro d'article :

☐ Art. 1 (1) ☐ Art. 1 (2) ☐ Art. 1 (3) a) ☐ Art. 1 (3) b) ☐ Art. 1 (3) c) ☐ Art. 1 (4) ☐ Art. 1 (5) ☐ Art. 1 (6) ☐ Art. 1.1

Numéro du certificat de reconnaissance à annuler :

3. Renseignements sur l'entreprise ou l'organisme autorisé (responsable du parc de véhicules ou personne-ressource)

Nom de l'entreprise ou de l'organisme					
Nom de la personne responsable de l'entreprise ou de l'organisme				Prénom	
Adresse	Numéro	Rue	Appartement	Case postale	Succursale
	Ville, village ou municipalité		Province		Code postal
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel		
Numéro d'unité ou de référence du véhicule, s'il y a lieu				Numéro d'autorisation	
Je certifie que le certificat de reconnaissance de ce véhicule peut être annulé.					
Signature de la personne responsable de l'entreprise ou de l'organisme				Date (Année-Mois-Jour)	

4. Renseignements sur le ou la propriétaire du véhicule

Numéro de dossier ¹	Nom et prénom
1. Numéro de dossier inscrit sur le certificat d'immatriculation du véhicule.	
Signature	
Date (Année-Mois-Jour)	

TROIS FAÇONS DE TRANSMETTRE UN DOCUMENT :

Télécopieur : 418 643-1262

Courriel : saaq.dlcp-liaison@saaq.gouv.qc.ca

Poste : Division de la liaison avec les corps policiers (act. 41025)

Société de l'assurance automobile du Québec

Case postale 19600, succursale Terminus

Québec (Québec) G1K 8J6

POUR TOUTE INFORMATION :

Région de Québec : 418 528-5400

Ailleurs : 1 844 678-7148 (Québec, Canada, États-Unis)

Conservez l'original ou une copie pour vos dossiers.

Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.